



COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 DU MARAIS DE LIMAGNE

Compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2017 – salle des associations de Siaugues-Sainte-Marie

PERSONNES PRESENTES

Etaient présents :

- Aurélie SOISSONS, Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
- Jaoua CELLE, Conservatoire Botanique National du Massif Central
- Laurent BERNARD, SMAT du Haut-Allier
- Eloi RONDEAU, SMAT du Haut-Allier
- Gilles RUAT, président du COPIL, maire de Siaugues-Sainte-Marie
- Yves ATTARD, commune de Siaugues-Sainte-Marie
- Didier CORNUT, Propriété Rurale de Haute-Loire
- Jean-Luc GAGNE, Syndicat des forestiers privés Transylva 43
- Flora PLANCHON, DDT Haute-Loire
- Guy MENINI, Fédération de chasse de Haute-Loire
- Philippe COCHET, Nature Haute-Loire

S'étaient excusés :

- Jean-Marie BADIOU, maire de Saint-Jean-de-Nay
- CPIE du Velay
- Mission départementale de développement touristique
- Fédération Départementale de la Pêche et de protection des milieux aquatiques
- Communauté d'Agglomération du PUY EN VELAY
- Département de la Haute-Loire
- Philippe Couvin, CNPF

RELEVÉ DE DISCUSSIONS ET DE DÉCISIONS

G.RUAT accueille les participants. Un tour de table est effectué. G.RUAT donne ensuite la parole à A. SOISSONS qui présente un rappel succinct des enjeux du site Natura 2000 et des objectifs et actions définis au dernier comité de pilotage pour l'animation 2017. Ces dernières sont regroupées en plusieurs axes : étude sur la faisabilité d'une intervention de sauvegarde du Lycopode inondé, définition d'un projet de recherche pour améliorer les connaissances sur l'histoire et le fonctionnement hydrologique du marais, rencontre avec les agriculteurs, mise en valeur des actions dans les bulletins municipaux, sensibilisation des habitants à l'occasion d'une visite.

➤ Actions 2017

◆ Faisabilité scientifique et technique d'une intervention de sauvegarde d'urgence sur le Lycopode inondé

A. Soissons présente les principaux éléments de contexte :

- répartition du Lycopode en France et en Auvergne, dynamique de forte régression de cette espèce liée aux stades pionniers des tourbières ;
- nécessité d'une réflexion à long terme sur l'évolution passée et prévue des végétations du marais de Limagne en lien avec la régression de la plupart des espèces pionnières pour envisager les choix futurs ;
- proposition aujourd'hui de décision sur la réalisation ou non de travaux de sauvegarde à court terme pour le Lycopode (deux tiers de la surface occupée disparue en 10 ans, surface actuelle d'une 15aine de m²), en attendant une meilleure compréhension du fonctionnement du site.

La recherche bibliographique et le recueil d'expérience montre que, même si cela ne marche pas partout (plusieurs retours négatifs en Rhône-Alpes) le décapage semble une méthode efficace pour favoriser le Lycopode, voir retrouver des populations disparues. En dehors d'un exemple où la grande faune permet la restauration régulière de milieux pionniers, l'ensemble des expériences menées nécessite un entretien régulier des milieux décapés pour permettre le maintien du Lycopode. Les résultats de suivi des placettes de décapage tests du CBNMC, présentés par J. CELLE donne à penser que cette méthode serait efficace sur le marais de Limagne. Par ailleurs, une question restait en suspens sur les capacités de reproduction sexuée des pieds encore présents : il s'avère que les pieds produisant des spores sont bien présents en 2017. Au-delà de la compétition avec les sphaignes, qui semble être le principal facteur de régression du Lycopode, de nombreuses questions se posent notamment concernant la qualité de l'eau, la présence d'une algue verte filamenteuse, l'hypothèse d'un unique individu ancien de Lycopode...

En attendant les résultats de l'étude sur l'histoire du marais et son évolution, G. Ruat est favorable à une intervention rapide pour permettre que le Lycopode soit toujours présent lorsque les questions à plus long terme seront débattues. Il en est de même pour J.L. Gagne. En ce qui concerne la localisation et les surfaces, l'intervention pourrait être réalisée, comme le préconise le CBNMC, sur deux à trois placettes de 20 à 30 m² autour des noyaux de population actuels. J. Celle évoque également la possibilité de tenter un décapage sur un secteur où le Lycopode a disparu depuis une dizaine d'année pour évaluer la capacité de germination de la banque de spores. La hauteur de décapage préconisée est la plus petite : environ 7,5 cm, car elle permet, tout en restaurant un milieu pionnier, de limiter le développement de l'algue verte potentiellement défavorable au Lycopode. P. Cochet ne pense pas qu'une exportation des matériaux soit nécessaire si les travaux étaient réalisés, et qu'il semble plus simple de les laisser sur place à proximité, sur une zone à définir.

P. Cochet questionne le comité sur l'opportunité d'utiliser une partie non négligeable du budget Natura 2000 sur ce volet alors que d'autres actions semblent plus prioritaires pour la conservation de la tourbière, telles que la limitation des intrants, ou la création de zones tampons entre les zones agricoles et le marais.

F. Planchon pose la question d'une réflexion en lien avec la fédération de chasse et l'ACCA sur le volet grand gibier, en lien avec les expériences présentées avant. A. Soissons répond que le marais est inclus dans une réserve de chasse, et que la densité de grand gibier, sangliers notamment, sur le marais n'est pas limitée par cet aspect. G. Menini précise que le site est fréquenté par des animaux de passage mais que peu d'entre eux semblent rester à demeure sur le site du fait de son aspect humide et très peu portant, en particulier les sangliers.

P. Cochet propose de tester une technique moins couteuse que le décapage consistant à poser des plaques ou bâches épaisses sur la végétation durant une période de plusieurs mois afin de retrouver quelques secteurs pionniers. J. Celle répond que cela peut être envisagé, bien que les sphaignes possèdent une dynamique de développement très fort et que la reprise risque d'être très rapide après.

A. Soissons donne les différents éléments du volet financier :

- bien qu'envisageable administrativement parlant, le montage d'un contrat Natura 2000 n'apparaît pas approprié à l'action (le coût du montage du dossier équivalent le coût de l'action en elle-même) ;
- l'utilisation du budget d'animation Natura 2000 est possible mais le coût de l'action en grèverait la majorité sur le volet 2018 ;
- la recherche d'autres financements reste possible.

Après discussion, le COPIL valide finalement la réalisation de l'intervention d'urgence, mais celle-ci devra être réalisée sous réserve de trouver des financements complémentaires pour permettre de mener d'autres actions importantes dans l'animation Natura 2000.

◆ Améliorer les connaissances sur l'histoire des végétations et l'hydrologie du marais

- Suivis hydrologiques

Grâce au renouvellement des piézomètres par le département en 2014, le suivi des niveaux d'eau par la DREAL a pu se poursuivre. Ces dernières années sont visibles une très légère augmentation du niveau d'eau, potentiellement lié à un entretien plus léger de l'exutoire, mais également des variations importantes qui paraissent suivre les phénomènes météorologiques : année 2014 très humide, été 2016 et 2017 très secs.

- Projet de recherche en lien avec l'université de Saint-Etienne, le bureau Géo sol'eau, le CBNMC, le CPIE du Velay et le CEN Auvergne

Ce projet, qui est en cours de réflexion et dont le dépôt est souhaité dans l'année 2018, aura pour vocation de répondre aux questions : quelles ont été les successions végétales tout au long de la vie du marais, quelles sont les causes de l'évolution rapide récente ? Cette dynamique est-elle naturelle ou liée à des aménagements humains ? Quelles sont les caractéristiques physico-chimiques de l'eau au long de l'année en différents points du site ? Quels liens avec les activités du bassin versant ? Peut-on avoir plus d'éléments sur le l'origine et les circulations d'eau dans le cratère ?

L. BERNARD et P. Cochet proposent qu'une synthèse des pratiques agricoles et notamment de la fertilisation soit réalisée en parallèle des mesures de qualité de l'eau afin d'essayer de mettre ces éléments en parallèle. A. Soissons demande s'il est envisageable que les agriculteurs fournissent ces informations. M. Gardes répond qu'il n'est pas possible de le dire à l'avance, mais qu'il pourrait être intéressant de coupler ce recueil de pratiques à la proposition de réalisation de reliquats azotés dans les parcelles. Cette analyse, assez peu couteuse, intéresse en général les exploitants et leur permet de mieux maîtriser les apports par rapport aux besoins des végétaux. Deux informations complémentaires seraient ainsi disponibles : les reliquats azotés permettant de définir l'azote éventuellement en excès dans le sol, et les pratiques d'enrichissement, permettant de définir les éventuels apports par ruissellement.

D'après P. Cochet, c'est l'engrais minéral qui pose le plus de problèmes d'eutrophisation et que bien que les quantités d'azote observées lors de l'étude de 2007 soient assez faibles dans le marais, il n'empêche que cela peut être trop pour le fonctionnement de la tourbière.

◆ Rencontrer les agriculteurs pour travailler sur le réseau de haies

Au-delà de l'identification des personnes à contacter, ce volet n'a que très peu été avancé en 2017 car la majorité du temps d'animation a dû être consacré au projet Lycopode. L'idée était de rencontrer les agriculteurs pour leur proposer l'intervention d'un technicien de la mission haie pour réaliser un diagnostic à l'exploitation. L'idée est d'aborder dans le même temps la question des haies « manquantes » en bordure de marais.

P. Cochet demande pourquoi on se limite à la mise en place de haies alors que c'est un vrai cordon boisé d'une ou plusieurs dizaines de mètres qui serait nécessaire pour permettre de créer une zone tampon. L. Bernard répond que le site est en zonage interdit au boisement et qu'il n'est donc pas possible de planter de la forêt. La question concernant la possibilité dans le cadre de cette réglementation de laisser s'enfricher une bande n'est pas tranchée. A. Soissons répond qu'effectivement la solution la plus favorable pour créer une zone tampon serait la constitution d'une bande boisée mais que cela semble aujourd'hui très peu faisable avec les propriétaires et exploitants. P. Cochet propose que l'on puisse acheter ce linéaire aux propriétaires concernés pour le laisser évoluer. La SAFER pourrait participer à cette action via son dispositif de préemption. A. Soissons répond que la question pourra être abordée lors des rencontres avec les agriculteurs et en cas d'intérêt de leur part, une demande pourra être réalisée en ce sens auprès des propriétaires. Cela reste cependant peu probable.

◆ Actions générales d'animation

L'animation générale mis en œuvre en 2017 par le CEN et le SMAT concerne notamment le volet administratif de Natura 2000 :

- Organiser des réunions et coordonner les acteurs
- Assurer la gestion administrative et financière
- Réaliser le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du DOCOB
- Favoriser la coordination avec les différentes politiques publiques territoriales.

Cette animation concerne également l'assistance à l'application du régime des incidences Natura 2000.

La communication autour des enjeux du site Natura 2000 est également un axe important. En 2017, plusieurs actions ont été conduites :

- Rédaction de deux articles pour le bulletin municipal de Siaugues-Ste-Marie (un A4 à distribuer dans les boîtes aux lettres devait être envoyé à Saint Jean de Nay mais cela n'a pas pu être réalisé)
- Participation à l'organisation de la fête du marais et animation sur site. Cet événement a eu beaucoup de succès avec une soixantaine de personnes.

◆ Bilan financier des actions menées en 2017:

A. SOISSONS poursuit et présente le bilan financier.

➤ **Programmation des actions 2018 :**

La proposition concerne plusieurs axes :

- Animation de la mise en œuvre du DOCOB ;
- Rencontre avec les exploitants pour avancer sur le volet « haies »
- Recherche d'une solution pour la mise en place des travaux « Lycopode »
- Finalisation et dépôt du projet de recherche sur le fonctionnement hydrologique du marais et son histoire
- Mise en place d'une animation avec les scolaires

Le COPIL valide ce programme.

En l'absence de questions ou de remarques supplémentaires, G. RUAT remercie les participants et clôt la séance.

Ce compte rendu est validé par le président du Comité de Pilotage, le 6 décembre 2017

Gille Ruat

SITE NATURA 2000

Marais de Limagne

COMITE DE PILOTAGE

Site Natura 2000 FR 8301077
« Marais de Limagne »

30 novembre 2017

Marais de Limagne

Vie du site

Le site Natura 2000

- 1999 - Structure porteuse : Etat, (animation par l'ADASEA) **Premier Docob du site**
- En 2008, structure porteuse : Département 43 (animation par le Département)
- Renouvelé en 2011 (animation par le département)
- Renouvelé en 2014 (animation déléguée au CEN Auvergne pour 3 ans) **Second Docob du site**
- En 2017, structure porteuse : SMAT du Haut Allier (animation déléguée au CEN Auvergne)

Marais de Limagne

Le DOCOB 2014-2019

Enjeux et actions

Marais de Limagne

Le DOCOB 2014-2019

Enjeu principal : préserver le marais

- Tourbière (haute active, boisée, de transition et tremblants)
 - Comprendre son fonctionnement hydrologique
 - Comprendre l'évolution des habitats et ses causes
 - Assèchement ?
 - Evolution rapide des boisements et du bombement de la tourbière centrale
 - Dégradation des habitats avec l'apport de matières azotées et phosphorées du bassin versant ?
 - Chercher des solutions pour limiter les atteintes
 - Faire connaître le marais et ses richesses aux habitants

Marais de Limagne

Le DOCOB 2014-2019

Enjeux forts : Conserver les prairies de fauche à forte diversité végétale

- **Prairies fauchées fraîches et peu enrichies**
Très riches en fleurs, moyennement productives
- **Prairies fauchées sur sol sec moyennement enrichies**
Flore diversifiée, fortement productives
- **Pelouses sèches**

➢ **Travailler avec les agriculteurs**

- Conserver des prairies de fauches.
- Mettre en œuvre ou poursuivre des modes de gestion permettant de conserver une productivité satisfaisante et une bonne diversité végétale.
- Permettre le maintien ou la restauration l'idpastoralisme sur les pelouses.

Marais de Limagne

Le DOCOB 2014-2019

Enjeux forts : conserver les boisements frais à humides

- **Forêt alluviale**
- **Hêtraie à aspérule**

➢ **Travailler avec les propriétaires et les forestiers**

- Conserver les arbres au bord de l'Ance
- Favoriser le maintien des hêtraies et le reboisement naturel des parcelles exploitées.

Marais de Limagne Le DOCOB 2014-2019

Enjeux fort : Conserver les espèces rares ou menacées

Sur la tourbière

Busard Saint martin (*Circus cyaneus*)
 Grande douve (*Ranunculus lingua*)
 Leucornina douveuse (*Leucornina dubia*)
 Cordulie arctique (*Somalochora arctica*)
 Petite utriculaire (*Utricularia minor*)

Sur les pelouses

Linagrette grêle (*Eriophorum gracile*)
 Orchis grenouille (*Dactylorhiza viridis*)
 Laiche des bourières (*Carex limosa*)
 Laiche filiforme (*Carex lasiocarpa*)
 Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)
 Scheuzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*)
 Lycopode Inondé (*Lycopodium inundatum*)

Marais de Limagne Actions 2017

Actions prioritaires pour 2017

Réaliser une intervention d'urgence sur le Lycopode inondé ? **Faisabilité scientifique et technique d'une intervention de sauvegarde sur le Lycopode inondé**

Réflexion autour d'un projet global pour l'amélioration des connaissances sur l'histoire et l'hydrologie du marais

Poursuivre les réflexions autour des apports du bassin versant et rencontrer les agriculteurs

Organiser, en lien avec la commune de Siaugues et les associations locales la fête du marais de Limagne

Marais de Limagne Actions 2017

Faisabilité scientifique et technique d'une intervention de sauvegarde sur le Lycopode inondé

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
 Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Contexte

Figure 1 : Illustration de la plante (THOMASSIN G. et VALLET J., 2013)

Cité dans : Illustration de plantes exotiques. A. Gravel, d'après Coste (1837) : en centre, d'après Deane et al. (1992) ; à droite, selon des Eggenfeldt, Vilgustel (18).

Répartition locale 1970-1990
 ■ 1990-2000
 ■ 1950-1990
 ■ 1970-1990

Le site de la tourbière de Limagne
 ■ Station d'espèces patrimoniales
 ■ Station d'espèces patrimoniales
 ■ Station d'espèces patrimoniales
 ■ Station d'espèces patrimoniales

Source : FCBN 2016, Système d'information flore, faune, végétation et habitats et Chorus FCBN Massif Central - 8 septembre 2017

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
 Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Contexte

Evolution de la surface totale (m²) de *Lycopodium inundatum* de 1980 à 2015 sur le marais de Limagne.

Evolution des surfaces de *Lycopodium inundatum* au nord et au sud du marais de Limagne.

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
 Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Contexte

Création et évolution d'une tourbière

Exemple de type phénoécologique : formation d'une tourbière.

TYPE LIMAGNE
 habitats humides : attachement

TYPE LIMAGNE PRISE OMBREUSE BOMBÉE
 après du bombardement

Plutôt favorable aux espèces pionnières

Plutôt favorable aux espèces des tourbières hautes

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Contexte
Création et évolution d'une tourbière

Connaissances actuelles : Possibilité de passage par de nombreuses phases au cours du temps

Les Marais de Limagne ont financé ces équipements réalisés au CERIS

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Contexte
Création et évolution d'une tourbière

Au marais de Limagne:

- Histoire ancienne : pas ou peu de connaissance
- Histoire récente : peu de connaissance mais une des éléments généraux, des impressions et de nombreux témoignages qui vont dans le sens d'une évolution très rapide ces 50 dernières années (boisement, assèchement, ...)

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Contexte
Création et évolution d'une tourbière

Aujourd'hui : Diminution rapide des espèces pionnières à priori liée à une tendance accélérée à l'ombrotrophisation

Etat naturel ? Etat modifié ?

Quels facteurs explicatifs ?
Quelle évolution à prévoir ?

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Contexte
Nécessité d'avoir une réflexion en 2 temps :

A court termes

Disparition possible voir probable de l'espèce dans les 10 prochaines années

A long termes

Quelle est l'histoire évolutive de la tourbière, passée et récente ?
Quels sont les phénomènes qui expliquent l'évolution rapide de ces 100 dernières années ?
Ces phénomènes sont ils naturels ou anthropiques ?
Peut-on et souhaite-on aller à l'encontre de cette évolution ? Le cas échéant, souhaite-on conserver artificiellement des milieux pionniers ?

Doit-on mener un action d'urgence pour sauvegarder le Lycopode inondé

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il possible de restaurer des populations de Lycopode inondé ?

Bibliographie et synthèse d'expériences

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il possible de restaurer des populations de Lycopode inondé ?

RNN du Venec (Bretagne)

Dernière observation 1984
Etrépage à différentes hauteurs (5, 10, 15 cm - 120m²)
Retour du Lycopode (1 pied la première année, une centaine après 8 ans)
Efficacité maximale entre 5 et 10 cm
Entretien régulier (désherbage) nécessaire à long termes

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il possible de restaurer des populations de **Lycopode inondé** ?

RNR Cragou Vergam (Bretagne)

Bibliographie et synthèse d'expériences



Population de Lycopode sur des tourbières de pente à sphaignes
Entretien régulier de placettes étreppées à proximité (notamment graminées sociales)

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il possible de restaurer des populations de **Lycopode inondé** ?

RNN du grand Lempis (Isère)

Bibliographie et synthèse d'expériences



Etrépage (1999) en escaliers (10, 20, 30, 40, 50 cm – 25 m²) sur une station disparue de Lycopode
Pas de réapparition de l'espèce
Même constat sur la tourbière des Planchettes (Isère)

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il possible de restaurer des populations de **Lycopode inondé** ?

RNN des rochers et tourbières du Pays de Bitche (Vosges)

Bibliographie et synthèse d'expériences



Maintien de gouilles favorables régulièrement mises à nu par l'action de décapage des sangliers
Bonne population de Lycopode inondé qui se déplace au gré des gouilles créées

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il possible de restaurer des populations de **Lycopode inondé** ?

RNN des landes de Versigny (Picardie)

Bibliographie et synthèse d'expériences



Etrépage à 8-10 cm sur des landes humides
Retour du Lycopode selon les placette au bout de 2 à 4 ans.
Dynamique plutôt positive mais populations variables

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il possible de restaurer des populations de **Lycopode inondé** ?

Carrière de Bas Bois (Mayenne)

Bibliographie et synthèse d'expériences



Expérimentation de déplacement d'individus sur placettes décapées en tourbière de pente (80m²)
Maintien de 80% des individus à 2 ans et traces de reproduction observées

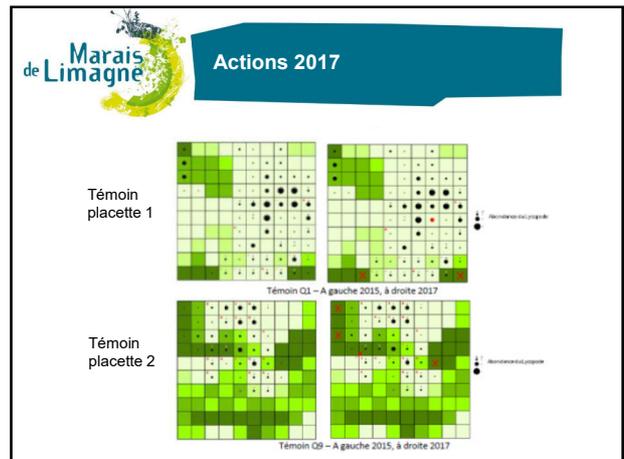
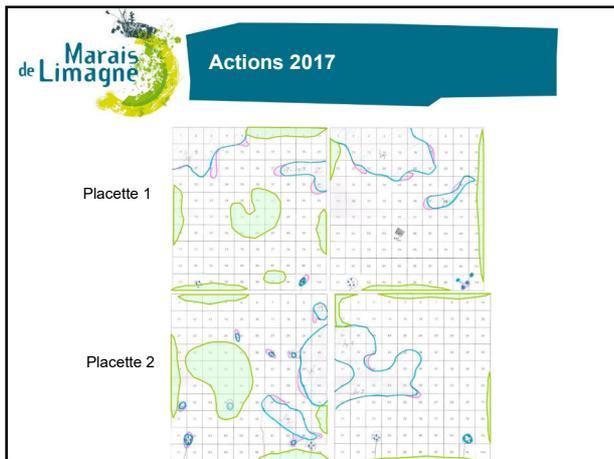
Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il possible de restaurer des populations de **Lycopode inondé** ?

Bilan des placettes de décapage après 2 ans





Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Quelles modalités techniques en cas d'action sur le marais de Limagne ?

Quoi ?

- Découpage** → À priori indispensable
A proximité immédiate des populations ?
Ailleurs sur le site ?
Quelle surface ?
A priori une centaine de m² semble assez intéressant
- Transplantation ?** → Nécessite des demandes administratives
A proximité immédiate des populations ?
Ailleurs sur le site ?
Combien de pieds, à combien d'endroits ?
- Gestion des matériaux étrépis ?** → Sur place ? A l'extérieur ?

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Quelles modalités techniques en cas d'action sur le marais de Limagne ?

Comment ?

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Quelles modalités techniques en cas d'action sur le marais de Limagne ?

Comment ?

- Intervention mécanique exclue**
Portance insuffisante
Nécessité de créer un accès à partir du bord de la tourbière entre les arbres, les souches, les gouilles etc...
- Intervention manuelle envisageable**
Petit groupe encadré sur une ou deux journées : lycée agricole ? Chantier avec les habitants ?
Question du devenir des matériaux étrépis

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Quelles modalités techniques en cas d'action sur le marais de Limagne ?

Quels moyens ?

Estimatif financier à définir selon les options choisies
Sur la base d'un chantier participatif avec un établissement ou bénévoles

- Localisation précise des zones, repérage, demande d'autorisation le cas échéant, organisation avec l'établissement ou les bénévoles et encadrement, compte-rendu et cartographie des travaux : environ 4500 €

Contrat Natura 2000
Montant trop faible
Espèce pas d'intérêt communautaire

Autre ?
Espaces Naturels Sensibles ?
Financement privé ?

Animation Natura 2000
Budget déjà très réduit
Nécessite une grosse part du budget annuel pour l'action

01C17446.jpg

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Quelles modalités techniques en cas d'action sur le marais de Limagne ?

Quels moyens ?

Estimatif financier à définir selon les options choisies

Sur la base d'un chantier participatif avec un établissement ou bénévoles

- Localisation précise des zones, repérage, demande d'autorisation le cas échéant, organisation avec l'établissement ou les bénévoles et encadrement, compte-rendu et cartographie des travaux : environ 4500 €

Quels moyens pour les suivis ?

Sur la base de l'état des lieux réalisé par le CBNMC sur les placettes étreppées

- Environ 4000 € à 5000 €

Quels moyens pour un éventuel entretien ?

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S2 : Poursuivre le suivi des stations d'espèces patrimoniales

Est-il souhaitable d'intervenir sur le marais de Limagne ?

A long termes **A long court termes:**

Possibilité de :

- laisser évoluer naturellement
- Entretien régulièrement pour conserver « artificiellement » l'espèce

↓

Mise en œuvre de travaux d'urgence ?

Nécessité de mieux comprendre le fonctionnement pour se prononcer

Marais de Limagne Actions 2017

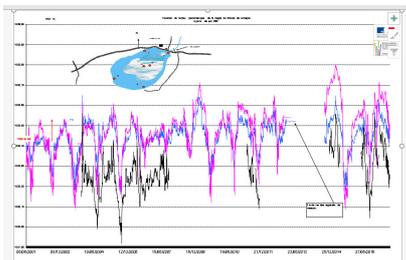


Améliorer les connaissances sur l'histoire des végétations et l'hydrologie du marais

Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S3 : Poursuivre les suivis hydrologiques

Suivi des niveaux d'eau DREAL



Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées à a tourbière
Action S3 : Poursuivre les suivis hydrologiques

Projet de recherche : mieux comprendre l'histoire et le fonctionnement hydrologique du marais



Marais de Limagne Actions 2017

Actions liées aux terrains agricoles

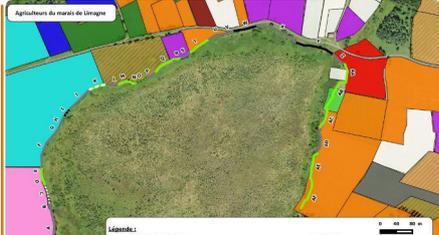


Marais de Limagne Actions 2017

Animation : actions liées aux terrains agricoles

Identification et rencontre avec les agriculteurs les plus concernés par la thématique des haies

Uniquement identification réalisée en 2017



AgriParcours du marais de Limagne

Legend: Parcelles de parcelles de haies, Etablissements

Marais de Limagne Actions 2017

Découverte et sensibilisation



Marais de Limagne Actions 2017

Animation générale au site Natura 2000

Action CV1 : Développer des outils de communication et de valorisation à destination des différents publics

Articles dans le bulletin municipal

ENVIRONNEMENT

LES NOUVEAUX DU MARAIS DE LIMAGNE

Des nouveaux du Marais de Limagne

En juin 2017, les bénévoles de l'association Ombre d'été ont organisé une visite de la réserve de la Crotte de la Crotte. Cette visite a permis de découvrir les différents milieux du marais de Limagne et de sensibiliser le public à la préservation de ce patrimoine naturel.

Le Marais de Limagne est un site Natura 2000. Il est classé en zone de protection spéciale (ZPS) en vertu de la Directive européenne de 1979 relative à la conservation des habitats naturels et de la flore et de la faune sauvages.

Le Marais de Limagne est un site Natura 2000. Il est classé en zone de protection spéciale (ZPS) en vertu de la Directive européenne de 1979 relative à la conservation des habitats naturels et de la flore et de la faune sauvages.

Le Marais de Limagne est un site Natura 2000. Il est classé en zone de protection spéciale (ZPS) en vertu de la Directive européenne de 1979 relative à la conservation des habitats naturels et de la flore et de la faune sauvages.

Marais de Limagne Actions 2017

Animation générale au site Natura 2000

Action CV1 : Développer des outils de communication et de valorisation à destination des différents publics

Animation de la fête du marais



Les Pieds à terre

Marais de Limagne Actions 2017

Animation générale au site Natura 2000

Action CV1 : Développer des outils de communication et de valorisation à destination des différents publics

Animation de la fête du marais

Découvrez le marais de LIMAGNE

Sam 29/07/17

Journées découverte et animations sur site

Marché mystérieux sur le marais !!

18h : départ nocturne du parti (à Sargennes, 11km)

12h : souflet gratuite depuis Sargennes (45€)

12h30 : pique-nique libre du site, avec point de vue sur le marais !!

13h30 : 17h : animation sur site

18h : Espérance (Pelle robot) à Sargennes (16€)

19h : animation sur site

19h30 : animation sur site

20h : animation sur site

20h30 : animation sur site

21h : animation sur site

21h30 : animation sur site

22h : animation sur site

22h30 : animation sur site

23h : animation sur site

23h30 : animation sur site

24h : animation sur site

24h30 : animation sur site

25h : animation sur site

25h30 : animation sur site

26h : animation sur site

26h30 : animation sur site

27h : animation sur site

27h30 : animation sur site

28h : animation sur site

28h30 : animation sur site

29h : animation sur site

29h30 : animation sur site

30h : animation sur site

30h30 : animation sur site

31h : animation sur site

31h30 : animation sur site

32h : animation sur site

32h30 : animation sur site

33h : animation sur site

33h30 : animation sur site

34h : animation sur site

34h30 : animation sur site

35h : animation sur site

35h30 : animation sur site

36h : animation sur site

36h30 : animation sur site

37h : animation sur site

37h30 : animation sur site

38h : animation sur site

38h30 : animation sur site

39h : animation sur site

39h30 : animation sur site

40h : animation sur site

40h30 : animation sur site

41h : animation sur site

41h30 : animation sur site

42h : animation sur site

42h30 : animation sur site

43h : animation sur site

43h30 : animation sur site

44h : animation sur site

44h30 : animation sur site

45h : animation sur site

45h30 : animation sur site

46h : animation sur site

46h30 : animation sur site

47h : animation sur site

47h30 : animation sur site

48h : animation sur site

48h30 : animation sur site

49h : animation sur site

49h30 : animation sur site

50h : animation sur site

50h30 : animation sur site

51h : animation sur site

51h30 : animation sur site

52h : animation sur site

52h30 : animation sur site

53h : animation sur site

53h30 : animation sur site

54h : animation sur site

54h30 : animation sur site

55h : animation sur site

55h30 : animation sur site

56h : animation sur site

56h30 : animation sur site

57h : animation sur site

57h30 : animation sur site

58h : animation sur site

58h30 : animation sur site

59h : animation sur site

59h30 : animation sur site

60h : animation sur site

60h30 : animation sur site

61h : animation sur site

61h30 : animation sur site

62h : animation sur site

62h30 : animation sur site

63h : animation sur site

63h30 : animation sur site

64h : animation sur site

64h30 : animation sur site

65h : animation sur site

65h30 : animation sur site

66h : animation sur site

66h30 : animation sur site

67h : animation sur site

67h30 : animation sur site

68h : animation sur site

68h30 : animation sur site

69h : animation sur site

69h30 : animation sur site

70h : animation sur site

70h30 : animation sur site

71h : animation sur site

71h30 : animation sur site

72h : animation sur site

72h30 : animation sur site

73h : animation sur site

73h30 : animation sur site

74h : animation sur site

74h30 : animation sur site

75h : animation sur site

75h30 : animation sur site

76h : animation sur site

76h30 : animation sur site

77h : animation sur site

77h30 : animation sur site

78h : animation sur site

78h30 : animation sur site

79h : animation sur site

79h30 : animation sur site

80h : animation sur site

80h30 : animation sur site

81h : animation sur site

81h30 : animation sur site

82h : animation sur site

82h30 : animation sur site

83h : animation sur site

83h30 : animation sur site

84h : animation sur site

84h30 : animation sur site

85h : animation sur site

85h30 : animation sur site

86h : animation sur site

86h30 : animation sur site

87h : animation sur site

87h30 : animation sur site

88h : animation sur site

88h30 : animation sur site

89h : animation sur site

89h30 : animation sur site

90h : animation sur site

90h30 : animation sur site

91h : animation sur site

91h30 : animation sur site

92h : animation sur site

92h30 : animation sur site

93h : animation sur site

93h30 : animation sur site

94h : animation sur site

94h30 : animation sur site

95h : animation sur site

95h30 : animation sur site

96h : animation sur site

96h30 : animation sur site

97h : animation sur site

97h30 : animation sur site

98h : animation sur site

98h30 : animation sur site

99h : animation sur site

99h30 : animation sur site

100h : animation sur site

100h30 : animation sur site

Marais de Limagne Actions 2017

Actions générales d'animation



Marais de Limagne Actions 2015 - 2016

Animation générale au site Natura 2000

A1 : Organiser des réunions et coordonner les acteurs
 A3 : Assurer la gestion administrative et financière
 A4 : Réaliser le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du DOCOB

- Rencontre de la commune de Siaugues-Saint-Marie, le département, le SMAT, présentation des budgets, des enjeux
- Réflexion sur les programmes d'action
- Demandes de subvention, justificatifs, bilan d'activité
- Indicateurs nationaux : SUDOCO, Fsd
- Organisation du COPIL
-

Marais de Limagne Actions 2015 - 2016

Animation générale au site Natura 2000

Action A6 : Assurer une assistance à l'application du régime des incidences Natura 2000

Suivi des manifestations sportives motorisées

En 2017, 1 avis a été donné concernant la trans-congère par Auteyrac 4x4.
 → Pas de passage par le site

Marais de Limagne Actions 2015 - 2016

Bilan financier des actions 2015-2016

➢ Animation Natura 2000

| | 2017 |
|--|---------------|
| Animation – volet administratif (SMAT) | 1 196 |
| Animation (Cen) | 7 505 |
| Communication/valorisation (Cen + PaT) | 2 280 |
| Suivi scientifiques | - |
| MAET/Contrats | - |
| Total | 10 981 |

➢ ENS (département)

| | 2017 |
|-------------------|-------|
| Suivi du Lycopode | 3 850 |
| Total | |

➢ Financement Etat/Feader

Marais de Limagne Programme 2017

Programmation 2017

- Volet Lycopode :
 - Suivi du projet, mise en œuvre si possible et/ou recherche de financements
- Volet connaissance du marais :
 - Finalisation et dépôt du projet dans l'année
 - Poursuite du suivi des niveaux d'eau (DREAL Auvergne)
- Volet agricole :
 - Rencontre avec les exploitants les plus concernés par le projet « haies »
- communication/valorisation :
 - Articles dans les bulletins
 - Journée animation scolaire

